



Assemblée générale

Distr. générale
23 mars 2009
Français
Original : anglais

Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

Diffusion d'informations sur la décolonisation d'avril 2008 à mars 2009

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Au paragraphe 2 de sa résolution 63/109, l'Assemblée a jugé important de poursuivre et d'accroître ses efforts pour diffuser le plus largement possible des informations sur la décolonisation, en mettant l'accent sur les différentes options qui s'offrent aux peuples des territoires non autonomes en matière d'autodétermination, et, à cette fin, prié le Département de l'information de donner aux centres d'information des Nations Unies dans les régions concernées les moyens de diffuser des documents dans les territoires non autonomes. Aux paragraphes 4 et 5 de ladite résolution, l'Assemblée a également prié le Département de l'information de poursuivre la mise à jour des informations affichées sur le site Web concernant les programmes d'aide destinés aux territoires non autonomes, et le Département des affaires politiques et le Département de l'information de poursuivre la mise en œuvre des recommandations du Comité spécial tendant à ce qu'ils continuent à prendre les mesures voulues en utilisant tous les moyens d'information disponibles – publications, radio, télévision et Internet – pour faire connaître l'action de l'Organisation dans le domaine de la décolonisation. Établi pour donner suite à cette demande, le présent rapport porte sur les activités menées d'avril 2008 à mars 2009.

2. Au cours de la période considérée, le Département de l'information a amplement rendu compte des questions relatives à la décolonisation au moyen de communiqués de presse en version papier et en ligne, d'articles diffusés dans les langues officielles sur le site Web de l'ONU, d'émissions radiophoniques et de diverses publications. Il a été essentiellement rendu compte des travaux de l'Assemblée générale et du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.



3. En étroite coopération avec le Département des affaires politiques, le Département de l'information a envoyé un attaché de presse de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (Bangkok), ainsi qu'un assistant national à l'information du Centre d'information de Djakarta pour couvrir le Séminaire régional pour le Pacifique sur la mise en œuvre de la deuxième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme (mesures prioritaires pour le reste de la décennie), organisé à Bandung (Indonésie) du 14 au 16 mai 2008 par le Comité spécial.

II. Compte rendu des questions examinées par l'Assemblée générale

4. Au cours de la période considérée, le Département a publié 51 communiqués de presse sur la décolonisation, en anglais et en français, portant sur les réunions, déclarations et débats de divers organes des Nations Unies : Assemblée générale, Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) et Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Le Séminaire régional pour le Pacifique qui s'est tenu à Bandung a fait l'objet de cinq communiqués de presse.

5. La question de la décolonisation, y compris le rôle du Conseil de tutelle et du Comité spécial, a figuré systématiquement parmi les sujets abordés lors des visites guidées du Siège de l'ONU organisées par le Département de l'information. Grâce aux cartes et aux textes relatifs à la décolonisation, actualisés en 2008 et rendus plus attractifs et plus faciles à lire, les guides ont pu expliquer aux visiteurs l'histoire de la décolonisation et leur montrer où se trouvaient les territoires qui n'étaient pas encore autonomes. Ces cartes ont été déménagées dans le bâtiment de l'Assemblée générale en raison d'un changement d'itinéraire de la visite, lié au Plan-cadre d'équipement. En 2008, environ 300 000 visiteurs ont suivi la visite guidée.

6. Le Groupe des renseignements du Département de l'information a continué de répondre aux questions posées par le public au sujet de la décolonisation. Le Groupe des programmes de groupe de liaison avec le public a organisé, à l'intention des groupes de visiteurs, des séances d'information sur l'activité de l'ONU, notamment sur le rôle que l'Organisation joue dans le processus de décolonisation et, réciproquement, sur les incidences de la décolonisation sur les travaux de l'ONU.

III. Radio et télévision de l'Organisation des Nations Unies

7. Le compte rendu sur les questions et activités touchant à la décolonisation, y compris les réunions d'organes intergouvernementaux et les travaux des émissaires des Nations Unies, a continué de faire partie intégrante des émissions programmées par les services de radio et de télévision du Département. Le service de production télévisuelle a couvert, entre autres, les délibérations du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, l'examen par l'Assemblée générale du rapport sur la Commission des questions politiques spéciales et de la

décolonisation, ainsi qu'une réunion du Conseil de sécurité sur le Sahara occidental. En outre, des questions touchant à la décolonisation ont été traitées dans la série télévisée *L'ONU en action* et mises en lumière dans un rapport diffusé par UNifeed.

8. Pendant toute la période considérée, les efforts tendant à faire progresser le processus de décolonisation ont également fait l'objet d'une série d'émissions produites par la Radio des Nations Unies. Outre le compte rendu périodique des réunions d'organes intergouvernementaux, la Radio des Nations Unies a retransmis une interview de l'émissaire des Nations Unies au Sahara occidental sur les visites qu'il avait effectuées au Maroc et en Algérie en février 2009. Dans le cadre du compte rendu fait par la Radio des Nations Unies des questions sur la décolonisation, l'Unité chinoise a produit deux émissions spéciales sur les travaux de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO).

IV. Internet

9. L'Internet est devenu l'un des moyens les plus utiles et les plus efficaces de diffuser des informations sur la décolonisation aux utilisateurs finals, y compris ceux qui résident dans les territoires non autonomes. Un utilisateur aux îles Caïmanes a écrit aux Nations Unies : « Dans le livre *Aide que l'ONU peut apporter aux territoires non autonomes*, nous avons trouvé les coordonnées ci-dessus pour des prises de contact en ligne [...] Le site des Nations Unies sur la décolonisation est un outil très utile pour nous qui vivons dans des territoires non autonomes [...] Ce site serait encore plus utile si vous aviez une formule d'abonnement telle que l'intéressé serait avisé chaque fois que de nouvelles informations y sont affichées. » Le Département envisage d'étudier les moyens d'améliorer le site sur la décolonisation de concert avec le Groupe de la décolonisation du Département des affaires politiques.

10. Pendant toute la période considérée, les questions et faits nouveaux touchant à la décolonisation ont été régulièrement couverts sur le portail Web du Centre d'actualités de l'ONU, l'une des composantes les plus visitées du site des Nations Unies. Des articles sur les activités de décolonisation des Nations Unies, publiés par le Service des informations des Nations Unies, associé au Centre, ont été diffusés en français et en anglais en tant que dépêches adressées par voie électronique à plus de 54 000 abonnés dans le monde entier. Ces articles étaient également repris par une multitude de sites Web extérieurs, dont ceux d'agrégateurs de nouvelles appréciés du public. Ainsi, l'article portant sur le discours que le Secrétaire général a tenu devant le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux en février 2009 a été diffusé, entre autres, par MercoPress, une agence de presse installée en Uruguay, qui couvre les pays du MERCOSUR, et par Scoop Independent News, EIN News et Indigenous People's Issues Today.

V. Publications

11. L'*Annuaire des Nations Unies (1946-2005)* de 2005, désormais disponible sur le site Web de l'ONU, donne un compte rendu exhaustif de l'activité de divers organes des Nations Unies : Assemblée générale, Commission des questions

politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) et Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Il aborde également la question de la décolonisation en général et passe en revue la situation de chaque territoire non autonome.

12. L'ouvrage de référence des Nations Unies le plus demandé, *The United Nations Today* (anciennement *l'ABC des Nations Unies*), publié en anglais, en espagnol et en français, consacre un chapitre entier (chap. 7) à la question de la décolonisation, dans lequel sont exposés le rôle historique joué par l'Organisation dans le processus de décolonisation, ainsi que les efforts qu'elle déploie aujourd'hui dans ce sens. La publication *Sixty Ways the United Nations Makes a Difference*, disponible dans toutes les langues officielles sur le Web et téléchargeable en format PDF, illustre le rôle des Nations Unies dans la promotion de l'autodétermination et de l'indépendance. Dans ses manchettes consacrées à l'Assemblée générale, l'édition en ligne de la *Chronique de l'ONU* a rendu compte des réunions de la Quatrième Commission en 2008, avec ses discussions et débats sur la question de la décolonisation.

VI. Centres et services d'information de l'ONU

13. Au cours de la période considérée, le Service d'information des Nations Unies à Genève a publié des communiqués de presse rédigés par des spécialistes des droits de l'homme sur la question de la décolonisation et des comptes rendus de réunions où cette question avait été examinée, notamment les réunions consacrées par les organes créés en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme à l'examen de la situation des pays, et les réunions du Conseil des droits de l'homme. Le thème de la décolonisation était également traité lors des bulletins d'information bimensuels du Service. La question de la décolonisation, y compris le rôle du Conseil de tutelle, a figuré systématiquement parmi les sujets abordés lors des visites guidées du Palais des Nations et dans les programmes d'information organisés par le Service pour les visites de groupes. En 2008, près de 100 000 visiteurs ont suivi la visite guidée.

14. Pour sa part, le Service d'information des Nations Unies à Vienne a continué à communiquer des informations sur la décolonisation à des organisations non gouvernementales, à des organisations de la société civile, à des instituts universitaires et autres établissements d'enseignement en Autriche, Hongrie, Slovaquie et Slovaquie, et traité cette question par le biais du programme de conférences et séminaires du Service qui sont consacrés aux activités de l'Organisation des Nations Unies.

15. Le Centre régional d'information des Nations Unies à Bruxelles a abordé la question de la décolonisation dans des discours et des conférences tenus devant son personnel, mais aussi en réponse à des demandes reçues du public. C'est ainsi qu'il a fait traduire en portugais des communiqués de presse et des informations d'actualité sur le Sahara occidental et les a diffusés à destination des pays lusophones. Il envoie périodiquement les rapports du Secrétaire général sur la question aux entités intéressées, notamment aux instances de l'Union européenne.

16. La United Nations Association of South Africa a invité le responsable du Centre régional d'information des Nations Unies à Pretoria à participer en tant qu'expert à un Model UN Debate sur « La crise au Sahara occidental », inscrit à son

programme de 2008. Les participants, étudiants en seconde année de « Relations internationales » à l'Université de Pretoria, ont pris part à cette composante obligatoire de leur programme d'études.
